



71544 - ID 4658

CHAMBRE DES DÉPUTÉS  
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Dossier suivi par Pascal Gross / Joé Spier  
Service des Commissions  
Tél: +352 466 966 314 / 347  
Courriel: pgross@chd.lu / jspier@chd.lu

Madame Carole Dieschbourg  
Ministre de l'Environnement, du Climat et  
du Développement durable  
L-2918 Luxembourg

Luxembourg, le 1er juillet 2020

Objet : Pétition 1544 – Proposition de loi

Madame la Ministre,

Au cours de sa réunion du 27 mai 2020, la Commission des Pétitions a jugé utile de vous soumettre la pétition citée en référence en vue d'une prise de position.

Dans ce contexte j'aimerais vous rendre attentif aux dispositions de l'article 163 (9) du Règlement de la Chambre des Députés qui dit :

« Si la Commission des Pétitions décide de demander une prise de position à un Ministre, elle en informe la commission compétente conformément à l'article 20(1). La prise de position du Ministre est envoyée au Président de la Chambre au plus tard dans un délai d'un mois. Si le Ministre compétent n'est pas en mesure de fournir sa réponse dans le délai prescrit, il en informe le Président de la Chambre tout en indiquant et les raisons d'empêchement et la date probable de la réponse. Le Président de la Chambre peut accorder un délai supplémentaire d'un mois. A défaut de réponse du Ministre à une demande de la Commission des Pétitions dans le délai prescrit, le membre du Gouvernement concerné est invité pour une prise de position orale à la Commission des Pétitions. »

J'adresse copie de la présente à Monsieur Marc Hansen, Ministre aux Relations avec le Parlement.

Veillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments très distingués.

Fernand ETGEN  
Président de la Chambre des Députés

**Intitulé de la pétition:**

Proposition de loi

**Texte de la pétition:**

Medames, Messieurs,

Je me permets d'écrire cette pétition car j'ai eu une idée, dont je voulais vous faire part. C'est une idée de loi qui consiste a aider la planète a se « nettoyer » chaque année. En voyant comment la terre se comporte durant ce confinement, qu'elle se nettoie de la majorité de pollution, on pourrait répéter cela chaque année avec un arrêt total des activités commerciales et industrielles pendant au moins 2 semaines pour préserver cet état actuel de la terre. Pour ce qui est des rémunération des gens qui travaillent, on pourrait créer comme une cotisation que tout le monde payerait tout au long de l'année, et que cela servira de payer tout ceux qui travaillent et resteraient à l'arrêt pendant ces 2 semaines. J'avais pensé aussi qu'on devrait limiter les déplacements en voiture pendant ces deux semaines, sauf si c'est vraiment nécessaire , mis appart les véhicules électriques et les transports en commun.

Voilà, c'est tout ce que j'avais a proposer.

Mesdames, Messieurs, passez une bonne journée.

**Dépôt:** le 06.04.2020 à 12:10

**Pétitionnaire:** Vito Tria